

Comment Stéphanie a retrouvé son géniteur après 17 ans de quête

Récit Alice Dive

Tout part de cette histoire de vie. Celle d'une femme et d'un homme qui, à l'aube des années 1970, tentent de concevoir un enfant. Après huit années d'essais infructueux, ils consultent un médecin bruxellois – alors considéré comme une sommité en la matière – qui leur propose d'entamer un traitement de fertilité en recourant aux gamètes d'un donneur anonyme. Quelques mois plus tard, la femme tombe enceinte de triplés: Stéphanie, Bernhard et Sophie viennent au monde le 6 janvier 1979 à Malines, le jour de la visite traditionnelle des trois Rois mages... ce qui leur vaudra un cliché insolite dans la gazette locale. Deux ans plus tard, leur mère tombe à nouveau enceinte de leur père "social", celui même qui avait été diagnostiqué "infertile" par le médecin. En deux ans de temps, le couple se retrouve ainsi avec quatre enfants à élever et un mot d'ordre clair envoyé par le corps médical de l'époque: ne jamais dire aux triplés qu'ils sont issus d'un don de sperme. Jamais.

Cette soirée d'anniversaire

6 janvier 2004. Les triplés ont tout juste 25 ans. Ce soir-là, Bernhard décide de convier ses deux sœurs triplées de même que son demi-frère, Didier, à l'hôtel Amigo à deux pas de la Grand-Place de Bruxelles. Les quatre se réunissent en compagnie de leurs conjoints respectifs. Bernhard a quelque chose à annoncer à sa fratrie. Un mariage en vue? Un heureux événement? Non, rien de tout cela. C'est d'un secret de famille dont il est question. "Je dois vous dire que notre père n'est pas notre père biologique", lance-t-il le texto. Le secret a en fait été rompu quelques jours tôt par leur tante, la sœur de leur mère, qui l'a livré à la compagnie

de Bernhard lors d'une soirée un peu trop arrosée. Sur le coup de la nouvelle, Stéphanie songe à une farce: "Enfant de donneur? Je ne savais pas même que cela existait. Je me souviens avoir déclaré quelques jours plus tard à ma mère: 'Mais pourquoi penses-tu que tomber enceinte d'un inconnu est une bonne idée? Je ne comprends pas.' Elle m'a répliqué qu'elle voulait vraiment avoir des enfants, que le médecin en blouse blanche était un héros, que cela était offert comme LA solution. Ensuite, je me suis demandé pourquoi mes parents ne me l'avaient jamais dit. C'est pourtant une information qui m'appartient. Pour moi, mes parents m'ont menti car décider de ne pas le dire, c'est mentir. Toute notre relation s'est construite sur un mensonge."

Pour décrire ce qu'elle a ressenti dans les heures et jours qui ont suivi la révélation de ce secret familial, Stéphanie parle d'un "deuil à faire". "C'est un sentiment très particulier: cela change tout et rien à la fois. Mais cela peut provoquer une crise d'identité. Lorsque je suis rentrée chez moi, le soir de mes 25 ans, je me suis regardée dans le miroir et je ne me suis pas reconnue. Je me suis dit: qui suis-je alors? J'avais construit toute mon identité sur une famille de laquelle je pensais venir. Tout à coup, il y a quelqu'un dans le monde qui est mon géniteur, mon père biologique. Si j'existe, c'est parce qu'il existe. Il se promène, peut-être même que je l'ai déjà croisé. Est-ce quelqu'un de bien? Est-ce que je lui ressemble? Vous ne pouvez pas imaginer le nom-

bre d'hommes que j'ai interpellés dans la rue pour leur demander leur âge. Même si la chance est minime, c'est toujours une chance."

Dans un premier temps, Stéphanie questionne sa maman pour connaître les détails de la transaction jadis passée avec le médecin: un forfait de 1250 euros jusqu'à ce que l'insémination artificielle réussisse et un rapide coup d'œil autorisé sur la fiche qui reprend les caractéristiques physiologiques du donneur. Cette fiche que seul le médecin est légalement autorisé en Belgique à conserver, cette fiche que l'épouse de ce dernier détruira à un moment donné (après le décès de son mari). Plus tard, Stéphanie aura également une discussion avec son père "so-



Témoignage

■ À qui donc appartient cette partie de gènes qui vit en moi ?

■ Avec la sortie de la pièce de théâtre "ADN", la problématique de la filiation anonyme en Belgique rejait.

■ Enfant née d'un don de gamètes, Stéphanie témoigne.

cial", comme elle l'appelle, cet homme qui l'a éduquée mais avec lequel sa relation s'abîmera au fil des années. Elle se souvient : "Quand nous étions jeunes, il nous répétait qu'il ne voulait pas avoir d'enfant, que c'est notre mère qui en avait eu le profond désir. Lorsque je suis tombée enceinte, à l'âge de 27 ans, je lui ai demandé quelle place il voulait avoir dans la vie de son premier petit-fils. Il m'a répondu : 'Est-ce que tu crois que je vais faire plus d'efforts pour lui que pour toi ?' Je me suis sentie abandonnée. Comme s'il avait joué un rôle, une pièce de théâtre pendant 25 ans et que tout était terminé".

Entre 2004 et 2021, soit durant dix-sept années, Stéphanie va se mettre en quête de son géniteur. Sans relâche. Recherches sur Internet, interviews dans la presse, rencontres avec d'autres enfants de donneur(s), tests ADN... elle se mue en véritable détective. Elle raconte : "J'ai fait énormément de recherches sur l'industrie des donneurs de sperme en Belgique. La loi qui prévaut aujourd'hui date de 2007. Elle ne prévoit aucun droit pour les enfants de donneurs. On peut juste être l'enfant des gens qui nous ont commandés. On n'a pas le droit d'accéder aux informations médicales qui concernent notre existence. On n'a pas le droit de savoir d'où l'on vient."

Inséminée avec un "cocktail de sperme"

Orientée durant ses recherches et guidée par son instinct, elle décide un jour de comparer son ADN à celui de son frère et de sa sœur triplés. Stéphanie n'est alors pas au bout de ses surprises : sa mère a en fait été inséminée avec les gamètes non pas d'un seul mais bien d'au moins deux donneurs. "On appelle cela un cocktail de sperme. Rendez-vous compte. Ma maman a été inséminée avec le sperme d'au moins deux hommes ! C'est dingue." Les résultats révèlent alors que sa sœur So-

phie n'a pas le même père biologique que son frère Bernhard et elle. "Pour nous trois, c'était un nouveau deuil à faire. Il nous a fallu du temps pour digérer cela. C'était aussi pour moi une indication que le médecin de mes parents s'en moquait, il nous a traités comme une marchandise."

En s'inscrivant dans une banque internationale de données ADN, Stéphanie poursuit ses recherches. Durant quatre ans, elle reconstitue les arbres généalogiques des personnes inscrites qui sont biologiquement liées à son géniteur. Au total, elle jonglera avec pas moins de 4000 prénoms. Un Canadien de 25 ans d'abord, un Américain de 12 ans ensuite... avec lesquels elle partage une sous-branche généalogique. C'est ce dernier "match" qui finira par la mener jusqu'à la page Facebook de son père biologique.

Elle lui écrit. Mais le message reste sans réponse. Après une semaine d'attente, elle décide d'entrer en contact avec les amis Facebook de son père biologique. Nous sommes en 2020. C'est par ce biais qu'elle apprendra la nouvelle qui va tout bouleverser : Marc, c'est son nom, est décédé en 2017. Pour elle, la déception est immense. "C'était trois ans trop tard. Pendant 17 ans, j'ai cherché mon père biologique mais aujourd'hui, je cherche des personnes qui l'ont connu..."

Car après de multiples échanges sur "l'héritage émotionnel" que représente pour elle une telle démarche, la sœur et le cousin de son père biologique accepteront de comparer leur ADN avec le sien. Le verdict est alors sans appel : Stéphanie obtient la certitude la plus haute possible sur l'identité de son père biologique.

Loin de se limiter à sa seule histoire de vie, elle poursuit aujourd'hui ses recherches pour aider les autres enfants de donneurs de sperme "anonymes" (comme le stipule la loi belge) à retrouver leur géniteur. "Sincèrement, confie-t-elle comme en guise de point d'orgue, au cours de mes dix-sept années de quête, je n'ai jamais trouvé quelque chose qui justifie un tel système. Cela doit changer pour les générations précédentes et futures."

→ La pièce de théâtre "ADN", écrite par Myriam Leroy, se joue au TTO à Bruxelles jusqu'au 22 octobre. Infos et rés. au 02.5.10.05.10 et sur www.ttotheatre.be

3 QUESTIONS À



CHRISTOPHE BORTELS

Jean-Yves Hayez
Pédopsychiatre, docteur en psychologie, professeur émérite de l'UCLouvain

1 Pour certains enfants de donneurs anonymes, digérer la nouvelle ("ton père n'est en fait pas ton géniteur") s'apparente parfois à un "deuil". Certains, pas tous, disent ne plus se reconnaître dans le miroir. Que se passe-t-il ?

L'usage du terme "deuil", dans ce cas de figure, est un peu surprenant. Il est possible que certains enfants de donneurs l'utilisent car il est authentique pour eux, mais ce n'est pas le terme qui prévaut dans le langage psychologique. Je dirais plutôt qu'ils doivent faire une réadaptation douloureuse par rapport à quelque chose qui a beaucoup changé dans leur vie.

Ce qui peut être éprouvé, c'est un sentiment de trahison : le père et la mère ont tout de même trompé l'enfant pendant des années. Bien sûr, ils lui diront qu'ils l'ont fait "pour la bonne cause", pour qu'il ne se sente pas différent des autres mais l'enfant ou l'adulte qui reçoit cette révélation va néanmoins avoir une impression de trahison. Par ailleurs, il y a ce ressenti : soudainement, brutalement, on se sent comme un étranger. Certains disent qu'ils ne se reconnaissent plus devant le miroir mais c'est un sentiment subjectif d'être un étranger car en réalité, ils ont toujours été celui ou celle qu'ils ne reconnaissent plus. Au fond, rien n'a changé. Mais ils ne peuvent s'empêcher de se poser les questions suivantes : si mes origines sont celles-là, qui donc ai-je vraiment été dans la famille ? Qui le savait ? Comment m'a-t-on regardé ? Mon père officiel m'a-t-il vraiment aimé ? A-t-il une dent contre moi puisque je ne suis pas l'enfant de sa semence ? Ils peuvent aussi se demander s'il n'y a pas eu de preuves dans le passé sur le fait qu'ils n'étaient pas tout à fait le "full" enfant de la famille. Ce sont des questions qui peuvent émerger dans leur esprit mais on ne peut jamais généraliser sur la manière dont un être humain fonctionne ou va fonctionner.

2 Pourquoi certains enfants de donneurs anonymes éprouvent-ils ce besoin presque vital de connaître l'identité de leur géniteur ?

Je pense qu'ils veulent vérifier trois choses : d'abord, ils souhaitent savoir si leur géniteur est quelqu'un de normal, s'il n'est pas un bandit en prison ou que sais-je, ils veulent vérifier à travers lui leur propre normalité. Ce qui, encore une fois, est quelque chose de subjectif. C'est une illusion. Car même si on découvre un jour que l'on est le fils de Marc Dutroux, qu'il a donné son sperme à un gynécologue tordu, on n'est pas à ce point déterminé par les gènes.

Ensuite, ils veulent obtenir la confirmation que les motivations du donneur n'avaient rien à voir avec leur valeur à eux en tant qu'enfant. Ils veulent s'entendre dire : "Je n'ai pas fait cette démarche-là parce que je pensais que tu n'avais pas de valeur." Un donneur de sperme, s'il retourne dans la nature, ce n'est pas parce que l'enfant est raté. Enfin, ils cherchent d'une certaine manière à reprendre le pouvoir par rapport à la trahison des parents officiels, qui ne leur ont rien dit pendant des années.

3 Garder un tel secret est-il seulement possible ?

Je l'ai toujours dit : c'est un secret impossible. Il y a peut-être des cas, très minoritaires, où cela ne s'est jamais éventé mais il y a toujours une tante qui a un peu bu et qui vend la mèche. C'est horrible. Mais je rappelle les intentions des parents : ils veulent protéger leur enfant d'une souffrance, qui est au fond leur souffrance mais qu'ils projettent sur l'enfant. Ils veulent également que le père oublie tout à fait qu'il n'est pas le géniteur. Ils pensent que c'est ce silence qui va donner plus de plénitude et de légitimité au père. Cela peut se comprendre. Le problème est qu'à un moment donné, on est prisonnier de ce mensonge par omission.

Or tout ce qui compte pour un enfant, c'est la vérité, l'authenticité et savoir qu'il est aimé. Un enfant de quatre/cinq ans à qui on dirait : "Tu sais, il y a quelque chose d'un peu spécial avec toi. Au fond tu as eu un premier papa qui a donné sa graine, on fait parfois cela en Belgique parce que ton papa n'avait pas de bonnes graines, et puis tu as eu un deuxième papa qui t'aime de tout son cœur." Si vous expliquez cela de cette manière à l'enfant, cela ne fait pas d'histoire.